

☎ 02.35.84.98.10

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS  
DU CONSEIL MUNICIPAL du 11 octobre 2022 - n° 22/2022**

Publié le : 18/10/2022

| OBJET    | NOMBRE DE CONSEILLERS  |             |
|----------|--|-------------|
|          | <b>DELIBERATION AUTORISANT LE MAIRE A<br/>REGLER LES ACOMPTES AU SIVOS DE VAL DE<br/>SAANE</b> | EN EXERCICE |
| PRESENTS |  | 06          |
| VOTANTS  |  | 06          |

Le Mardi 11 octobre à 18 h 30, le Conseil Municipal s'est réuni en séance ordinaire sous la présidence de Monsieur Denis FAUVEL, Maire.

Convocation du : 4 octobre 2022

Étaient présents : MM. LEVASSEUR Françoise, FERRAND Bruno, HAUTECOEUR Mickaël, CLET Jean-Pierre, DECORDE Antoine,

Était excusé : MM. CAPRON Yan, MILLOT Noémie, SANSON Maud,

Étaient absents : MM. RESSE Olivier, BEAUPERE Elise,

Secrétaire de séance : Mme LEVASSEUR Françoise

Considérant les appels de participation financière formant les acomptes et solde du syndicat scolaire de la Vallée de la Saône,

Monsieur le Maire propose de prendre une délibération l'autorisant à régler ces participations,

Ayant entendu l'exposé de Monsieur le Maire, et

**APRES EN AVOIR DELIBERE,**

le conseil municipal, à l'unanimité :

- Décide d'autoriser Monsieur le Maire à régler les acomptes et solde de la participation communale dû au syndicat scolaire de la Vallée de la Saône à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2023,
- Autorise Monsieur le Maire à signer tous les documents nécessaires.

Rendue exécutoire par transmission à la Préfecture de Rouen 18/10/2022  
Le Maire,



Pour le Maire,  
l'Adjoint délégué,

Fait et délibéré en séance les jours, mois et an susdits,  
Pour extrait certifié conforme,  
Le Maire,



Pour le Maire,  
l'Adjoint délégué,